

AUX HABITANT(E)S ET
COMMERÇANT(E)S
LOOSSOIS(ES)

Service Economie

Nos Réf. : JMDK / NJ

Dossier suivi par : Nitish JEERASOO

☎ 03 20 10 40 00

Objet : Informations braderie de Pâques 2017

Pj : Informations braderie de Pâques 2017

Le 01 Mars 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,
Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Le contexte actuel d'Etat d'urgence oblige les communes à revoir entièrement l'organisation de chaque événement ouvert au public (braderies, défilés, etc). La Préfecture du Nord impose des règles de sécurité renforcées en contrepartie du maintien de ces manifestations.

Afin de sécuriser l'ensemble du périmètre de la braderie de Pâques (lundi 17 avril 2017), les techniciens de la Ville ont dû proposer un projet de sécurisation répondant à des critères exigeants et soumis à validation par la Préfecture.

Par conséquent, l'équipe municipale et moi-même sommes ravis de vous annoncer que la **braderie de Pâques sera maintenue sur la rue Foch** (cf plan ci-joint).

Toutefois, afin que la braderie se déroule dans de bonnes conditions, mon équipe et moi-même, sous l'égide de la Préfecture, avons dû prendre plusieurs mesures :

- Installation de blocs béton et de véhicules de la Ville aux points d'entrées de braderie
- Renforcement des effectifs de police et de sécurité.
- **Aucun véhicule** ne sera accepté dans le périmètre de la braderie, sous peine de mise en fourrière. Cela s'applique **même pour les véhicules des exposants**.
- **Emplacements susceptibles d'être payants** pour les Loossois (riverains et non-riverains), pour les commerçants loossois, et les particuliers extérieurs ; Tarification à soumettre lors du Conseil Municipal du 30 mars prochain.

Au regard de ces nombreuses modifications, je vous invite à lire très attentivement le document joint.

Je vous en souhaite bonne réception et veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes courtoises salutations.



Anne VOITURIEZ
Maire